



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Vous évoquez par ailleurs des chiffres d'exploitation dont nous ne connaissons pas la source. L'année dernière, lors du comité de massif, nous avons communiqué ces informations en toute transparence, et nous ferons de même cette année. Nous avons par ailleurs procédé en 2025 à la remesure de notre réseau de placettes permanentes, initialement établi en 2017. Ce dispositif qui s'appuie sur une méthodologie reconnue nous permet d'évaluer le capital forestier, son accroissement biologique et le niveau de prélèvement. Les résultats qui seront présentés lors de la réunion du 21 novembre attestent d'une augmentation du capital forestier et confirment la cohérence de nos prélèvements avec le plan d'aménagement et les objectifs de gestion durable.

Je reste naturellement à votre disposition pour vous présenter ces éléments plus en détail, en complément des échanges prévus lors du comité de massif.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le directeur de l'agence de Compiègne

Jérôme JAMINON

✓ Certifié par  yousign



Office national des forêts - EPIC/SIREN 662 043 116 Paris RCS

Site internet : www.onf.fr

PEFC 10-4-4 / Promouvoir la gestion durable de la forêt / pefc-france.org